

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 599**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 21 janvier 2025, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 599 CONSTITUANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE
PAIEMENT DES DÉPENSES RELATIVES À LA GESTION DES EAUX DE LA VILLE**

Que ce règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 27 JANVIER 2025.

M^e Catherine Fortier-Pesant
Greffière